

MARSILLY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du dix-sept janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé PINEAU, Maire.

Présents : Monsieur Hervé PINEAU, Monsieur Jacques GLENEAUD, Madame Martine RENAUD, Monsieur Daniel MARCONNET, Madame Laureyne VIAUD-TANQUART, Monsieur Joseph GARCIA, Madame Monique BARRIERE, Monsieur Daniel MAHE, Madame Joële CHAMBRIER-DONNADIEU, Madame Annie COURCY, Madame Marie BADIER, Monsieur Franck COUDRAY, Monsieur Sylvain FLOGNY, Madame Nicole MANGOT.

Absents : Madame Isabelle ANCEL, Monsieur Stéphane ALLAIS, Monsieur Christophe GUIBERT, Monsieur Eric FERAUD, Madame Caroline BOURGUE, Monsieur Gilles DEVICQ, Monsieur Philippe CHANABAUD, Monsieur Rudy BESSARD, Monsieur Jean-Claude ABADIE.

Date de la convocation : 17/01/2023	Nombre de votants	14
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	Bulletins blancs	00
23	Abstentions	00
Nombre de membres en exercice	Suffrages exprimés	14
23	Pour	14
Nombre de membres présents	Contre	00
14		
Nombre de procuration		
00		

23.10 - Modification de la composition du Conseil de village - Remplacement suite à démission - Nomination de Monsieur Claudy TEXERON

Par délibérations du 25 février 2021 et du 27 mai 2021, le Conseil Municipal a nommé dix-neuf membres du Conseil de Village, pour la mandature 2020-2026.

Suite à la démission présentée par Monsieur Michel HULLIN, il convient de pourvoir le siège vacant.

En conséquence,

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°14.43 du Conseil Municipal, en date du 21 mai 2014, instituant une instance de consultation des citoyens, dénommée « Conseil de village »,

Vu la délibération n°14.78 du Conseil Municipal, en date du 19 novembre 2014, portant approbation du règlement intérieur et de la charte de fonctionnement du Conseil de village,

Vu la délibération n°15.06 du Conseil Municipal en date du 18 février 2015, relative à la modification du règlement intérieur et à la désignation des membres du Conseil de village,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 2021, portant modification du règlement intérieur et désignation des membres du Conseil de village,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 mai 2021, portant modification du règlement intérieur du Conseil de village,

Considérant la démission de l'un des membres du Conseil de Village, Monsieur Michel HULLIN,

Considérant la candidature présentée par Monsieur Claudy TEXERON, et la recevabilité de celle-ci,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- NOMME Monsieur Claudy TEXERON membre du Conseil de village, lequel est désormais constitué comme suit :

NOM - Prénom
BAYOU André
BENATAR Valérie (Présidente)
BENOIST Joël
BOURGOINT Florence
BOURGOINT Jean-Claude
CHAUVET Jean Paul
COQUET Olivier
DE RAUGLAUDRE Gilles
DOUZILLE Karine
DRUAUD Jacques
GILLANT Catherine
MARCHAND Jean-Pierre
PABOIS Yves
PACTON Dominique
PICARD Marie Flore
RENAUD Serge
ROBINEAU Marie Line
TEXERON Claudy
TOGNI Didier

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Marsilly, le 25 janvier 2023



Le Maire,

Hervé PINEAU

Le Secrétaire,

Joseph GARCIA